

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-

ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraisant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Enfermant toutes les Matières
Publiées pendant la Semaine
sans l'édition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

En An.....	\$3 00
En Mois.....	3 50
Quatre Mois.....	1 00

On gobeau à la Semaine avec
les Porteurs et les Marchands
de Fourreaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des
matières politiques, litté-
raires et locales:

Des dépêches Télégraphiques
complètes de tous les points
des Etats-Unis et de l'é-
tranger;

Un Bulletin Maritime;
Une liste des Navires en par-
tance dans les ports étran-
gers et américains pour la
Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le
port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée
des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux
à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

293 • CHARTRES • 293

L'EDITION

HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro
toutes les nouvelles de la
semaine, compte beaucoup
d'abonnés et de lecteurs
en Europe.

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

LAITERIE OLIVETTE.

La propriété de Leon Beaudens.
Vente pour cause de retrait d'affaires, à l'encaignure des rues Valmont
et Sud Emparée.

JUDGI. le 10 janvier 1905, à 11 heures A. M.
10 vaches 3 veaux, 1 bœuf, 2 boeufs de travail, 1 wagon à fourrage, 1 charrette
à bœufs, une charrette, 3 seaux de lait, 3 chevaux, une glacière, un jeu de bûches à lait
et autres articles qui appartiennent à la vente.

Conditions:—Le tout à des termes de \$100 00 en un crédit de six mois, avec bonne sécurité.

Présumez les chans de l'aventurier Peters pour aller à la vente. Sans limite.

E. S. COBB, Exécuteur.

AVIS AUX GRECAUCIERS.

Bonne l'affaire des mineurs Joseph
A. S. et Michael Matthew Kennedy.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.104—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Jean M. Lamare, administrateur de cette affaire, ou non, pas approuvée ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Perrilliat.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.711—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Charles Perrilliat, administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 30

AVIS DE BURGESS

Succession de Patrick Ryan.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 67.500—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Patrick Ryan, administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

AVIS DE BURGESS

Succession de William Burgess.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de William Burgess, administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

AVIS DE BURGESS

Succession de James Franklin Cawein, veuve de Joseph Ryan.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 75.901—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de James Franklin Cawein, veuve de Joseph Ryan, administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette succession, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

7 janv.—7 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERRIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Beauchamp
District.

Avec améliorations portant le No 2250 rue
Court, entre Gaynor et Dupré.

Union Homested Association vs Miss Cath-
erine Joyce, femme de Lawrence Frolich et
Lorraine Frolich.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Lawrence Frolich et Lorraine Frolich, administrateurs de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateurs de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERRIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Beauchamp
District.

Avec améliorations portant le No 2250 rue
Court, entre Gaynor et Dupré.

Union Homested Association vs Miss Cath-
erine Joyce, femme de Lawrence Frolich et
Lorraine Frolich.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Lawrence Frolich et Lorraine Frolich, administrateurs de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateurs de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERRIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Beauchamp
District.

Avec améliorations portant le No 2250 rue
Court, entre Gaynor et Dupré.

Union Homested Association vs Miss Cath-
erine Joyce, femme de Lawrence Frolich et
Lorraine Frolich.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Lawrence Frolich et Lorraine Frolich, administrateurs de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateurs de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERRIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une partie de terre de

valeur.

Formant l'enclos du rues Maglois et Ax
dubois, dans l'île bernard par la rue

Maglois et la rue Broad.

Peter Stiff, H. Moore, avocat pour la plaignante.

11 janv.—11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du chariot de machine de va-
leur, moteur, etc., bâti et droit

d'écurage.

Rourke Iron Works Limited, vs Robert E.
Loos.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Robert E. Loos, administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du chariot de machine de va-
leur, moteur, etc., bâti et droit

d'écurage.

Rourke Iron Works Limited, vs Robert E.
Loos.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Robert E. Loos, administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du chariot de machine de va-
leur, moteur, etc., bâti et droit

d'écurage.

Rourke Iron Works Limited, vs Robert E.
Loos.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans—No 74.887—Division D-Avis est par le présent à toutes les personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si telles) qui peuvent exister pour que l'avis soit porté au grevage de Robert E. Loos, administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

Administrateur de cette affaire, ou non acceptée la vente, à la vente.

JOSEPH DONNELL, Greffier.—H. J. Merle, avocat.

11 janv.—11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du chariot de machine de va-
leur, moteur, etc., bâti et droit

d'écurage.